Plus de 80,500 mètres en fil simple	id.	195 »	140 »
Teints. Mêmes droits augmentés de	id.	75 »	40 »
380. Fils de soie à coudre, à passementerie, mercerie et autres.			
Ecrus	id.	400 »	300 »
Teints	id.	600 »	400 »
381. Fils de bourrette (fils de déchets de bourre de soie).			
Simples	id.	35 »	25 »
Retors	id.	40 »	30 »

381 bis. Fils de soie artificielle simples, retors, écrus ou teints.

Purs. Régime des produits chimiques non dénommés à base d'alcool.

Mélangés. Régime de la partie la plus imposée du mélange.

(*A suivre*).

M. HENRI COUDREAU A LA GUYANE

H. Henri Coudreau avait été chargé par le ministre de l'instruction publique et le ministre de la marine et des colonies d'une mission scientifique dans la Haute-Guyane Française. Il devait surtout explorer toute cette région encore si peu connue du Maroni, de la chaîne des Tumuc Humac et d'une partie du bassin de l'Amazone.

Après avoir franchi non sans peine les vingt-deux sauts du Maroni, M. Henri Coudreau est enfin arrivé en plein terrritoire indien, chez les Rocouyennes.

Voici la description curieuse d'un village de cette peuplade :

« L'architecture de Pilipon, dit-il, ne saurait nous entraîner en une longue description. Notre maison est un hangar ovale, surmonté d'un toit conique qui descend jusqu'à deux mètres du sol. Les poteaux qui supportent le toit supportent aussi un plancher fait en lattes attachées entre elles. Dans cette sorte de plancher, assez bien joint et élevé d'environ trois mètres au-dessus du sol, est ménagé un trou où accède une échelle faite d'un petit tronc d'arbre entaillé.

» La nuit on dort là-haut, au premier, autour d'un feu qui brûle dans un foyer fait d'argile réfractaire. En bas c'est l'appartement diurne avec le mobilier indien ; en haut, c'est l'appartement nocturne, à l'abri des insectes ou à peu près.

» Il faut balayer fréquemment en bas et en haut, sans quoi la vermine ne tarde pas à vous envahir, et encore malgré ces précautions il est bien rare que le foyer du premier étage n'attire pas les scorpions entre les lattes du plancher et des serpents dans les feuilles de la toiture.

» Toute médaille a son revers. Le revers nous venons de le voir, voici la face :

« La température à l'ombre, qui varie de 16 à 18 degrés à six heures du matin, de 28 à 30 à deux heures de l'après midi est très supportable pour l'Européen...

» Les soirs sont superbes. Le déclin du jour de cinq à six heures est délicieux. Il est suivi d'un doux crépuscule d'un jaune laiteux à l'horizon, s'élevant, par teintes dégradées, jusqu'au zénith bleu sombre.

» Les nuits, d'un bleu très foncé, sont magnifiques. Les étoiles sont comme des points d'or très brillants sur du velours noir. La nuit est la poésie des régions équatoriales. »

Toutefois cette poésie a un côté réaliste qui en atténue singulièrement le charme.

En outre, des cris plus ou moins agréables des crapauds, du couata, « dont la voix hideuse ressemble aux plaintes rauques de quelqu'un qu'on étrangle », il y a le concert formidable des singes, et d'une foule d'autres êtres de la faune locale.

Mais voici la forêt, la forêt fleurie avec toute sa gamme de couleur.

« Voyez ! c'est le « tacouara », dont le vert si tendre et si doux guérit les yeux malades; le « simarouba » aux fleurs bleu de ciel ; l'ébénier noir », qui donne le jaune d'or ; le « maoniticouati », couvert d'épaisses touffes lie de vin ; le « moutiengué tingué », revêtu d'un rouge écarlate, le « mouchinga », noir de jais, dont la coupe des branches est tellement régulière, par couches parallèlement superposées, qu'on dirait que le sieur du jardinier vient de passer par là ; le « génipa », aux fleurs blanches semblables au muguet; le « guinguiandou », couvert de petites fleurs veloutées couleur fauve. Et presque tous ces bouquets sont portés par des arbres de cinquante mètres de hauteur. »

Cependant à cette séduisante forêt, il ne faut se fier qu'à demi :

» Par les nuits argentées, quand la lune verse sa douceur sur la terre endormie, le tigre (jaguar) qui appelle sa compagne promène autour du village ses rauques soupirs.

» Il y a quelques jours, sous cette même ottomane, un de ces fauves déchiqueta une pauvre Indienne qui passait la nuit dans la maison des voyageurs. Quand on accourut pour porter secours à la malheureuse, elle râlait déjà, et, à quelques pas de d'elle, le redoutable rôdeur commençait à opérer une retraite menaçante.

» *Un bébé que la pauvre Indienne allaité fut trouvé* enroulé dans le hamac, sain et sauf, mais couvert de sang. Ces visites ne sont pas très rares. »

M. Henri Coudreau a passé quatre mois (la saison des pluies) dans un village rocouyenne avec un seul compagnon européen. Et il paraît que cette captivité manquait de charmes « l'hivernage amenant avec lui le blocus et la famine. »

On ne faisait pas toujours bombance :

« Quand nous n'avons rien à manger au pacolo, dit M. Coudreau, nous allons chacun avec un morceau de cassave à la main, manger des fourmis dans la forêt. Les nids de ces insectes sont pour les Indiens comme les basses-cours des jours de misère. Les espèces de fourmis-manioc que mangent les Roucouyennes me paraissent détestables. Je préfère de beaucoup les *saubas*, fourmis que je mangeais chez les Tarianas, au pied des Andes ».

NOUVELLES DU JOUR

La loi sur les Associations. — Un article de M. Magnard dans le « Figaro »

Dans son article du *Figaro* de demain, M. Magnard apprécie le projet sur les associations et constate qu'il n'est en réalité dirigé que contre les congrégations.

» Vous faites là, dit-il, une œuvre de persécution; les journaux républicains feraient bien mieux de l'avouer que de s'extasier avec une hypocrisie énervante sur la beauté d'un système qui constitue, comme dit l'un d'eux, le couronnement de nos libertés. »

M. Magnard proteste contre cette nouvelle explosion de l'esprit sectaire et du libéralisme Jacobin, ajoutant, du reste, qu'il n'a jamais rien espéré, rien attendu ni de la Chambre actuelle, ni de tous les ministres que pourra choisir M. Carnot.

Les maires de Moscou et de St-Pétersbourg décorés par le gouvernement français

Paris, 17 janvier. — Les maires de Moscou et de St-Pétersbourg sont nommés commandeurs de le Légion d'honneur.

Une manifestation à Buzenval

Paris, 17 janvier. — Aujourd'hui a eu lieu une manifestation autour du monument élevé à Buzenval en l'honneur des morts des 19 et 21 janvier 1871.

De nombreuses sociétés, venues des environs, ont déposé des couronnes. L'élément boulangiste était représenté par M. Ernest Roche et de Ménorval qui ont parlé.

M. Boudeau, député, s'est écrié : « Vive la République socialiste et révisionniste ! »

A un moment donné, une bagarre s'est produite; des horions ont été échangés mais l'ordre a été bientôt rétabli; aucune arrestation n'a été opérée.

Un évêque nommé ministre en Portugal

Lisbonne, 17 janvier. — Mgr Ayres-Gouvela, évêque *in partibus* est nommé ministre de la Justice. Le nouveau cabinet s'est réuni en conseil aujourd'hui pour rédiger la déclaration qui sera lue demain aux Cortès.

La réapparition des sauterelles dans le Nord de l'Afrique

Constantine, 17 janvier. — Des nouvelles colonnes de sauterelles, formant de véritables nuages, ont fait leur apparition en Tuggurth et Témassior.

La construction des bâtiments maritimes en Angleterre

Londres, 17 janvier. — L'amirauté vient de lancer un ordre prescrivant aux ateliers de constructions maritimes de presser l'exécution des bâtiments en cours de construction. En conséquence les ouvriers font des heures supplémentaires.

Les troubles du Tanger

Tanger, 17 janvier. — La situation parait s'améliorer à Tanger. Le représentant du sultan a déclaré aux délégués des révoltés que le pacha resterait étranger à l'administration jusqu'à ce qu'une décision définitive ait été prise à son égard. Il est absolument inexact que la France ait réclamé le droit d'intervenir seul entre les Kabyles révoltés et le gouvernemet du Maroc.

Tanger, 17 janvier. — Cinq cents hommes de troupes chérifiennes sont en route pour Tanger. On prépare à Fez une autre colonne très forte contre les kabyles rebelles.

La reine Nathalie

Belgrade, 16 janvier. — Le Club libéral a résolu d'interpeller le gouvernement de la Skoupchkina au sujet de l'expulsion de la reine Nathalie.

Incendie de l'hôtel de la légation espagnole à Santiago

Santiago, 17 janpier. — L'hôtel de la légation espagnole vient d'être détruit par un incendie. Les pertes sont évalnées à 250.000 dollars.

Les Etats-Unis et le Chili

New-York, 17 janvier. — Le *New-York Herald* reçoit, de Valparaiso, une dépêche disant que des instructions ont été télégraphiées au ministre du Chili, à Washington, ordonnant de retirer la note offensante envoyée par l'ancien ministre des affaires étrangères.

Le gouvernement chilien a refusé de garantir la sécurité des réfugiés dans leur transbordement de la canonnière américaine *Yorkstown* aux paquebots en partance, ou de prendre l'engagement de ne pas faire de perquisitions à bord de ces paquebots.

Les réfugiés restent donc à bord de la canonnière, mais on croit que le ministère de la marine des Etats-Unis procédera à leur transbordement.

Un vif incident au Conseil général de l'Aude. — Un coup de poing donné par le préfet à un conseiller.

Carcassonne, 17 janvier. — Le Conseil général s'est réuni aujourd'hui pour s'occuper de la discussion des tarifs douaniers.

Le Préfet, M. Beverini Vico, étant venu assister à la séance, M. Fondi de Niort, conseiller général de droite, proteste énergiquement contre la présence du préfet : « C'est là, dit-il, une injure aux victimes de l'inondation.

On se rappelle que M. Beverini Vico n'était pas à son poste lors des inondations de Carcassonne et que son absence fut vivement commentée. Le préfet proteste contre les paroles de M. Fondi de Niort.

Un violent tumulte éclate dans la salle, le public se mêle aux manifestations; M. Fondi de Niort renouvelle ses accusations et comme la majorité de gauche veut lui enlever la parole, il ajoute : « J'ai l'habitude d'appeler un chat un chat et Kollet un fripon ».

« Et moi, riposte le préfet, je vous appelle un lâche. »

L'agitation est à son comble : on s'interpose entre les deux adversaires, quand tout à coup le préfet, se dirigeant sur son adversaire, lui lance en pleine figure un violent coup de poing.

M. Fondi de Niort bondit sur le préfet, mais quelques conseillers de gauche s'élancent au secours de celui-ci, et l'un d'eux, M. Gaubert, renverse même sur le bureau le conseiller de droite.

Dans la salle éclatent des protestations contre la scandaleuse attitude des conseillers de gauche. Le boucan continue; le président du conseil avec sa partialité accoutumée ne fait rien pour rétablir l'ordre.

Finalement, une douzaine de conseillers de gauche se réunissent et rédigent un ordre du jour de sympathie au Préfet.

La séance reprend et l'on adopté un ordre du jour indentique, à celui déjà émis par le conseil général de l'Hérault.

Un bâteau de pêche qui chavire
Deux hommes noyés

Brest, 17 janvier. — Le bâteau de pêche l'*Eclair*, monté par trois hommes, à chaviré ; d'eux d'entre eux se sont noyés, leur corps n'ont pu être retrouvés.

La neiges et les inondations en Espagne

Madrid, 17 janvier. — La neige est tombée en abondance dans le Nord de l'Espagne; les communications sont très difficiles. Le Tage et le Jarama subissent une forte crue, deux trains sont arrêtés par la neige à Ségovie.

La date des élections municipales

Paris, 17 janvier. — Le *XIXe Siècle* dit que, bien que la chose ne soit pas encore absolument décidée, il est à peu près certain que le gouvernement déposera incessamment sur le bureau de la Chambre un projet de loi fixant au 3 avril la date des élections municipales.

La présidence éventuelle de la République

Paris, 17 décembre. — Le *Gaulois* écrit ce matin :

« On dit, et nous tenons ce détail d'une source très sure, que dans ses conversations le président de la République a, plus d'une fois, déclaré sa résolution de ne pas se représenter aux suffrages du congrès. Il serait prématuré de parler déjà des candidatures qui se présenteront et qui se préparent dans l'éventualité de la retraite volontaire de M. Carnot; il en est une cependant avec laquelle le public n'est pas encore familiarisé, mais qui se produira, dit on, en vertu d'un mouvement analogue à celui qui a porté M. Carnot à la présidence.

» En fui, les républicains, désireux d'ailleurs, d'échapper à des personnalités trop accentuées et trop militantes, ont voulu récompenser une lignée, celle des Carnot ; il a bénéficié de la gloire de son grand'père. Or, il est sur les bancs de la Chambre un député qui a dans sa famille, lui aussi, une illustration d'ailleurs méconnue par ses contemporains, M. Godefroy-Cavaignac, député de la Sarthe, dont le père fut écrasé jadis par la popularité du prince Louis-Napoléon. »

Les chemins de fer stratégiques de la triple alliance

Paris, 17 janvier. — On lit dans la *Paix* :

« Nous avons reçu de notre correspondant à Berlin la dépêche suivante, que nous publions sous toutes réserves :

« Sur la proposition du grand état-major allemand, le » gouvernement allemand, avec le consentement de ses » alliés, créera prochainement à Berlin, assure-t-on ici, » une direction centrale pour tous les chemins de fer » allemands, austro-hongrois et italiens.

» On sait qu'à la suite d'un traité antérieur, le réseau du Luxembourg est rattaché à celui de l'Allemagne. Le cabinet de Berlin cherchera encore à obtenir l'adhésion de la Belgique à cette unification des réseaux stratégiques et l'on prétend que le roi Léopold aurait déjà donné à ce projet son assertiment.

» En tout cas, il serait intéressant que l'officieux *Journal de Bruxelles* nous renseignât sur ce point. »

Les distinctions universitaires

L'*Officiel* du 17 janvier publie un arrêté du ministre de l'instruction publique, aux termes duquel il est institué un comité consultatif des distinctions universitaires. Le comité fixera semestriellement le contingent de distinctions à attribuer à chacune des catégories de personnes énumérées au décret du 24 décembre 1885.

Il examinera et classera les titres de candidats n'appartenant pas à l'un des trois ordres d'enseignement ou n'étant point fonctionnaires de l'Administration de l'instruction publique. Aucune nomination ne pourra être faite si la commission n'a déclaré que le candidat réunit les conditions exigées par les décrets et règlements.

Le commerce français en 1891

Paris, 17 janvier. — Voici les chiffres du commerce extérieur de la France pendant l'année 1891. Les importations ont atteint un total de 4.921.359.000 fr. contre 4.436.908.000 fr. en 1890. Les exportations se sont élevées à 3,627,116,000 fr. contre 3,753,458,000 fr. en 1890.

La mort du cardinal Manning

Londres, 17 janvier. — Depuis onze heures du matin, la foule, recueillie et en deuil, n'a cessé de défiler devant la dépouille du cardinal Manning. Le corps du prélat, revêtu des ornements cardinalices, repose entouré de fougères dans la grande salle du palais archiépiscopal de Westminster, au milieu d'une obscurité impressionnante seulement atténuée par la lumière des cierges.

Le corps du cardinal sera exposé dans la journée de mercredi à Brompton-Oratory, et les funérailles seront célébrées jeudi au cimetière de Kensal-Green. Les télégrammes de condoléances affluent de tous les points du globe.

La misère à Hambourg

Berlin, 17 janvier. — La suspension de la navigation dans le port de Hambourg a porté la misère à son comble. On n'évalue pas à moins de 40.000 le nombre des ouvriers sans travail. Les monts-de-piété sont assiégés par des malheureux qui engagent jusque leurs dernières hardes pour ne pas mourir de faim.

L'incident franco-bulgare

Sofia, 17 janvier. — On assure que le gouvernement a l'intention d'adresser au gérant du consulat de France, à Sofia, M. Lanel, une note dans laquelle il reconnaîtra qu'un vice de forme a été commis lors de l'expulsion de M. Chadourne. En agissant de cette manière, le gouvernement princier veut, paraît-il, amener la reprise *de facto* des relations diplomatiques avec le représentant de la République.

Sofia, 17 janvier. — On sait que relativement à l'incident franco-bulgare, la Porte avait adressé au gouvernement bulgare un projet de note en l'invitant à le signer, dans l'espoir que les explications contenues dans cette note seraient ensuite acceptées par le gouvernement français et mettraient fin à l'incident. Dans ce document, le « gouvernement bulgare exprimait ses vifs regrets de l'irrégularité commise dans l'acte d'expulsion qui aurait dû être notifié au consul français.

» Le gouvernement bulgare étant animé du plus sincère désir d'entretenir les meilleurs rapports avec le consulat de France, espérait que le gouvernement français voudrait bien considérer l'incident comme clos. Après huit jours de délibérations, le gouvernement bulgare vient de donner sa réponse à la Sublime-Porte. Il accepte le texte du projet ci-dessus, mais avec un amendement dont on ne connait pas encore exactement les termes.

Attentat contre un gouverneur russe

St-Pétersbourg, 17 janvier. — Un bourgmestre de Kasan, nommé Kotschurjchin, a tiré trois coups de revolver sur le gouverneur, en lui remettant une supplique. Le gouverneur a été blessé à la main. Kotschurjchin est arrêté.

La santé de l'impératrice de Russie

Saint-Pétersbourg, 17 janvier. — La santé de l'impératrice de Russie continue à ne pas être satisfaisante. Les suites de l'attaque d'influenza n'ont pas encore disparu et ont développé la nervosité de la souveraine dans des proportions anormales. En raison de cette situation, le voyage du grand-duc héritier dans les provinces où règne la disette a été retardé.

Une réunion tumultueuse à Varsovie
Deux morts

Vienne, 17 janvier. — On mande de Varsovie au *Fremdenblatt* que la police, ayant pénétré dans une réunion une bagarre éclata entre les représentants de l'autorité et les assistants. Au cours de la lutte deux personnes ont été tuées et quinze arrestations ont été opérées. Les autres socialistes ont pu s'enfuir.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix, 18 janvier. — Hauteur barométrique, 760 Température.

A 7 heures du matin	2 degrés au-dessus	de zéro.
A 1 » du soir	5 degrés au-dessus	de zéro.
A 4 » »	4 degrés au-dessus	de zéro.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Remise de la croix de la Légion d'honneur à un pensionnaire de l'Hôtel des Invalides, originaire d'Hem. — Les journaux de Paris nous apportent le compte rendu d'une touchante cérémonie qui vient d'avoir lieu à l'Hôtel des Invalides, et qui intéresse tout particulièrement notre région.

Les soixantes pensionnaires de l'Hôtel, dit l'un d'eux, ont ceint hier le baudrier blanc et se sont mis en tenue pour assister à la remise solennelle de la croix de la Légion d'honneur à un de leurs camarades, Joseph-Florimond Farvaque.

Né le 23 février 1834 à Hem, Farvaque a servi comme soldat dans les grenadiers de la garde impériale. Il n'a que deux campagnes et jouit actuellement d'une modeste pension de 465 francs. Il porte déjà la médaille militaire, qui lui a été donnée à la suite du *coup de chien* de Malakoff, où il eut le bras droit enlevé par un boulet.

Un jour, après la campagne de Crimée, il passait à Saint-Cloud, la revue de l'Empereur et de l'Impératrice. Celle-ci était descendue de voiture avec Napoléon et s'était arrêtée devant Farvaque.

— Où avez-vous perdu votre bras, mon ami? lui demanda-telle.

— A la première attaque de Malakoff, Majesté.

— Quel âge avez-vous?

— Vingt-cinq ans, répondit le grenadier.

— Bravo! fit l'Impératrice.

Et, se tournant vers l'Empereur :

— Voilà, dit-elle, un garçon qui mérite la croix.

Napoléon s'approcha, une croix à la main. Il jeta un regard sur le visage jeune du héros et murmura :

— Il est bien jeune, et il a la médaille militaire.

Et le souverain s'éloigna pour venir attacher le ruban rouge sur la poitrine d'un autre éclopé dont la mâchoire inférieure était absente.

Le nouveau décoré racontait cette anecdote hier, autour du poêle de faïence de la chambrée.

— Vous comprenez, disait-il avec modestie, je n'ai pas réclamé. J'avais la médaille et j'avais une pension, je n'étais point en droit de me plaindre. Il y en avait bien d'autres à récompenser!

C'est hier seulement qu'on a donné à ce brave soldat la croix d'honneur. Les invalides, sur deux rangs, sabre au clair, ont salué leur camarade, tandis que le général Arnoux, gouverneur de l'Hôtel, entouré de son état-major, prononçait ces paroles :

— Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur.

Les tambours battent, les vétérans font par le flanc gauche et rompent les rangs pour aller boire à la cantine le vieux verre de l'amitié.

Cérémonie simple et pourtant grandiose, à laquelle on n'assiste pas sans émotion!

La paroisse du T. S. Rédempteur a célébré dimanche, la solennité de la fête de Saint-Hilaire, évêque de Poitiers. Son vénérable curé a donné à cette fête un éclat particulier pour propager la dévotion à ce saint; dont la statue, qui figure dans son église, a été offerte par une famille de Roubaix en action de grâce pour une faveur insigne obtenue par son intercession.

Un triduum dont les exercices ont été donnés par le clergé de la paroisse, a précédé cette solennité. La clôture a eu lieu dimanche à l'office des vêpres. M. l'abbé Acharie, professeur de sciences au collège de Roubaix, a prononcé le panégyrique de St-Hilaire, dont il a retracé, avec éloquence, les éminentes vertus de chrétien, d'apôtre et d'évêque.

Un salut solennel a terminé cette pieuse cérémonie qui a été suivie de la vénération des reliques du Saint.

Un dernier mot sur l'incident des funérailles de M. Vandeneynde. — Voici, de bonne source, la vérité complète sur cet incident. Lors de l'enterrement, un porteur de devant est tombé à l'angle des rues Turgot et Jacquart. Le cercueil s'est abattu sur le sol : l'un des côtés se décloua, et l'on put apercevoir le linceul qui enveloppait le corps. La bière fut immédiatement recouverte du drap mortuaire, et le cercueil recloué dans l'église. Le cadavre lui-même n'a pas été vu, et c'est donc à tort qu'on a parlé de décomposition, etc.

Une saisie à la Halle aux poissons. — On a saisie samedi, à la Halle aux poissons, quatre sacs de moules reconnues impropres à la consommation.

Parties de chiens ratiers. — Les amateurs étaient nombreux, dimanche à trois heures et demie, chez M. Louis Vergin, cabaretier, rue du Collège, où avaient lieu plusieurs parties de chiens ratiers ; l'enjeu, pour chacune de ces parties, était de 25 francs; chaque chien avait 10 rats à exterminer. La première a eu lieu entre « Roux », à M. Dumortier, de Roubaix, et « Mirsa », à M. Delnatte, de Roubaix. C'est « Mirsa » qui a été vainqueur ; il a détruit les 10 rats en 1 minute 24 secondes. « Roux » a mis 1 minute 38 secondes.

La seconde partie a eu lieu entre « Joly » à M. Delbart, de Roubaix, et « Charmante » à M. Vergin, de Roubaix; chaque chien ayant mis également 50 s. 1[2; un rebattage a été nécessaire, chaque chien avait 4 rats à détruire; c'est « Joly » qui a été déclaré vainqueur, il a exterminé les rats en 16 secondes, son concurrent a été occupé 21 secondes pour remplir la même besogne.

Une fillette de cinq ans morte de froid, au Pile. — Le quartier du Pile était mis en émoi, dans la journée de dimanche, par une lamentable découverte.

Une fillette de cinq ans, disait-on, avait été trouvée morte de froid, gelée, dans une habitation ouvrière. Il nous revient même que l'enfant couchait sur un grabat déposé sur la pierre.

Des voisins auraient porté plainte, accusant les parents d'une négligence impardonnable à l'égard de leur enfant.

Une tentative de suicide rue du Chemin de Fer. — Un employé comptable, du nom de Léon Hulbert, né à Canapville (Orne) et âgé de 41 ans, était venu occuper, jeudi soir, avec une femme qu'il fréquente depuis neuf années, Julie Descorbeaux, une chambre garnie, au second étage, chez M. Desloveer, boucher, rue du Chemin de Fer. Ils arrivaient de Lille où ils habitaient depuis deux mois. Vendredi, à la fin de la journée, Hulbert fut pris d'un transport au cerveau, et M. le docteur Desweirte, appelé pour lui donner des soins, eut beaucoup de peine à le calmer. Dimanche, vers cinq heures du soir, profitant de ce que sa Julie était descendue pour quelques minutes au rez-de-chaussée, Hulbert sauta en bas de son lit où il paraissait se reposer tranquillement, étendit le traversin par terre, alla prendre une canne à épée dans un coin de la chambre, puis il se coucha sur le plancher, la tête sur le traversin, et se plongea l'arme dans la poitrine, dans la ferme intention de se percer le cœur.

Lorsque Julie Descorbeaux remonta, elle le trouva presque inanimé ; mais au moment où, avec un courage plus qu'ordinaire, elle retirait l'arme de la plaie, Hulbert, essayant de se relever, put encore prononcer ces mots : « Cette fois je me suis manqué », et il retomba inerte.

L'alarme étant donnée dans la maison, on courut chercher la police à la gare et réclamer l'assistance de M. le docteur Largillière. L'agent Lerustre arriva immédiatement et, sur l'ordre du médecin qui déclara que le poumon gauche était lésé, le fit transporter d'urgence à l'hôpital. Son état, paraît-il, n'est pas désespéré, mais il y a tout lieu de craindre une nouvelle tentative de suicide, si le blessé parvient à se rétablir.

Hulbert est hanté de l'idée fixe d'en finir avec la vie, à cause, dit sa campagne, de la situation précaire dans laquelle il se trouve. A son arrivée à Roubaix, il avait réussi à se procurer du travail dans un bureau d'assurances ; malheureusement pour lui les épreuves antérieures l'avaient fatigué outre mesure au physique et au moral et ses forces le trahirent le jour même où il allait prendre possession de son emploi.

Un commencement d'incendie — Dimanche après-midi, vers une heure, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une chambre d'un estaminet rue de la Halle, chez Mme Clotilde Beuscart.

Un logeur, nommé D..., rentrait à cette heure à son domicile dans un état complet d'ivresse.

En entrant dans chambre, il renversa le poêle qui était allumé : celui-ci se trouvait à proximité du lit : il communiqua donc le feu au matelas.

Aux cris poussés par D..., épouvanté de cet incendie, des consommateurs se hâtèrent d'organiser des secours, et, au bout de quelques minutes, on fut maître du feu qui commençait à prendre de sérieuses proportions.

Les dégâts sont évalués à cent cinquante francs. Il y a assurance.

Une bonne capture. — Dans la soirée de samedi, vers huit heures, le sous-brigadier de la sûreté Huyghe et l'agent Quint ont arrêté un sieur Seigné Jean-Baptiste, âgé de vingt ans, né à Gand et demeurant rue des Longues-Haies. Cet individu est réclamé pour être extradé par le parquet de Gand : il est inculpé de vol qualifié. Au moment de son arrestation, il était muni d'une lanière avec une balle de plomb à l'extrémité. Seigné a été écroué au dépôt de sûreté, à la disposition de M. le procureur de la République.

Une rixe rue d'Avelghem. — Depuis quelque temps, une femme, Louise D..., âgée de quarante ans, soigneuse, vivait maritalement avec un individu nommé Auguste V... Le fils de la femme D..., Charles A..., occupait le même logement. Des scènes de violences se produisaient souvent dans le faux ménage. Dimanche soir, vers cinq heures et demie, une vive discussion surgit. Au cours de la scène, Louise D..., reçut des coups nombreux et fut terrassée. Sur ces entrefaites, et aux cris poussés par la victime, Charles A... survint, et voulut défendre sa mère.

Il fut à son tour fort malmené par V... Se voyant sur le point d'être terrassé, A... s'empara d'une brique et en porta un coup à la figure de son agresseur; le sang jaillit en abondance de la blessure. Un rassemblement considérable se forma de la maison. L'agent de sûreté Castelain qui passait précisément dans le quartier fut requis, pendant que l'on allait chercher un médecin.

Auguste V... fut conduit par l'agent au poste du 3e arrondissement, suivi par une foule nombreuse qui parlait de lui faire un mauvais parti. L'agent fut même obligé, pendant le traget, de faire entrer V... dans un estaminet afin d'empêcher son escorte de se livrer à des voies de fait.

La blessure de V... est assez grave.

Charles A... a été également arrêté par un commis-voyageur qui l'avait vu fuir, et écroué au troisième arrondissement.

Une rixe rue des Longues-Haies. — Dimanche, vers minuit et demi, un rassemblement considérable s'était formé, à l'angle des rues Magenta et des Longues-Haies, autour de deux individus qui se battaient.

L'un des batailleurs, connu sous le nom de Fiant Marchand de chevaux, avait terrassé son adversaire, et le rouait de coups de poings, lui abîmant la figure et lui mettant ses vêtements en lambeaux; les témoins de cette scène atroce au lieu de séparer les deux adversaires, les excitaient, y prenant plaisir; enfin arriva un homme qui les sépara et la lutte prit fin.

Une rixe entre ivrognes, rue du Collège. — Dimanche, vers 3 heures de l'après-midi, deux ivrognes se querellaient à l'estaminet Fridollin, rue du Collège, au coin de la rue du Nouveau-Monde, lorsque l'un d'eux, d'un coup de poing, renversa l'autre. Le vaincu, blessé légèrement au visage, alla, tout en titubant, se plaindre au bureau du commissariat du 4e arrondissement, mais on l'envoya cuver sa boisson, l'état d'ivresse manifeste dans lequel il se trouvait l'exposant lui-même à être poursuivi.

Une femme qui se casse la jambe. — Une ouvrière soigneuse, Mme Louise Spiegeele, demeurant dans le quartier Sainte-Elisabeth, s'est fracturé la cuisse samedi soir, à cinq heures en faisant une chute dans l'escalier de son grenier.

Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu dimanche matin, après avoir reçu les soins de M. Dujardin, médecin.

Un accident. — Dimanche matin à 7 heures et demie, en revenant du marché, une dame du quartier Sainte-Elisabeth, Mme Delcueillerie, a glissée et est tombée si malheureusesment sur le bord du trottoir, rue Saint-Jean; qu'elle s'est fracturé le genou gauche; relevée par des passants, elle a été transportée dans un estaminet voisin où elle a reçu des soins; puis elle a été reconduite en voiture chez elle, rue des Parvenus.

Une singulière rencontre. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, deux personnes revenant de Leers rencontrèrent à proximité de la gare de Roubaix-Wattrelos, un individu, porteur d'un fusil, qui s'avança vers elles. Les deux voyageurs lui demandèrent une explication, mais le quidam répondit qu'il faisait le guet pour tuer un chat qui dévorait ses pigeons.

Sur ces entrefaites arrivèrent cinq fraudeurs qui prirent fait et cause pour les deux hommes et plainte fut portée le lendemain au commissaire du 3e arrondissement.

Les contraventions du jour. — Elles sont relatives à des cabarets ouverts après l'heure, et à un très grand nombre d'ivrognes — comme chaque samedi. A noter aussi quelques infractions au règlement des marchés.

Nécrologie. — On annonce la mort dans sa cinquante-septième année, de M. Louis Bouvier, demeurant rue de Lannoy, 282. Ses funérailles auront lieu le mercredi 20 janvier, à 9 heures 1[2, en l'église Sainte-Elisabeth.

Croix. — La société philharmonique municipale a donné une aubade, dimanche à midi, à M. Eugène Caen, conseiller municipal et industriel à Croix, qui, nous l'avons dit, vient de recevoir les palmes académiques.

Une délégation des sapeurs-pompiers de Croix est également allée offrir un bouquet à M. Caen.

Willems. — Procès verbal a été rédigé à la charge d'un cultivateur de Willems pour avoir capturé des oiseaux avec des engins prohibés.

Annappes. — *Liste des conscrits de la classe 1891.* — Jean-Louis Brisoux, Edmond-Joseph Andoche, Achille-Jules-Joseph Cornil, Arthur-Clément-Joseph Deffrennes, Dieudonné-Joseph Deffrennes, Jules-Joseph Delcroix, Louis-Joseph Lefebvre, Jules-Joseph Mulliez, Elie-Joseph Rousseau, Jules-Joseph Thieffry.

COMMUNICATIONS DIVERSES

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE

à celui qui fera découvrir l'auteur du vol d'argenterie commis chez M. Tersynck, rue de Barbieux, dans la nuit du 7 au 8 janvier.

Le voleur doit s'être coupé à la main. 29234—59045

Union catholique de Roubaix — La première réunion générale des adhérents aura lieu vendredi soir, 22 janvier, pour la nomination du *comité directeur*. Jeudi, au plus tard, chaque adhérent recevra une invitation personnelle. Les électeurs qui désireraient en faire partie peuvent toujours envoyer leur adhésion à M. Dazin-Eloy, 6, rue de l'Union.

Enterrements du lundi 18 janvier. — Mme Dujardin, née Vienne, 9 h. 1[2, Ste-Elisabeth. — M. Arthur Henri Desmons, 9 h. Notre-Dame. — Mlle Marguerite-Jeanne-Sidonie Delattre, 6 mois 12 jours, salut et convoi, 3 h. 1[2 Sacré-Cœur. — M. Charles Delecroix, 10 h. en l'église d'Hem. — Cécile Watteau, à 10 h. 1[2 en l'église de Wattrelos.

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Mefer,** de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, tous les jeudis, (excepté le 3me jeudi du mois), de 9 heures 1[2 à midi et de 2 à 4 heures, rue du Collège, 73, (en face du Collège). 28021—56349

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat

Méfiez-vous des contrefaçons! 29323d

PILULES GICQUEL. la Boîte 1f50

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

WATTRELOS

Une mort subite. — Dimanche, vers onze heures, une femme de 95 ans, Mme Catherine Courouble, demeurant à la place à Wattrelos, était occupée à manger quand elle s'affaisse.

Les enfants se portèrent à son secours et essayèrent de la ranimer : tous leurs efforts restèrent inutiles. Mme Courouble avait succombé à la rupture d'un anévrisme.

Les accidents du patinage — Samedi après-midi, des jeunes gens s'amusaient à patiner sur une prairie au Laboureur quand tout à coup la glace se rompit et l'un d'eux, Arthur Vandermeuren, tomba dans l'eau; ses camarades se portèrent à son secours et, après bien des efforts, parvinrent à l'en retirer.

TOURCOING

Tribunal de Commerce. — *Election d'un juge suppléant.* — Les élections consulaires ont fait preuve de moins d'empressement encore qu'au premier tour de scrutin, le 3 janvie.

Voici le résultat du ballottage du dimanche 17 janvier: Inscrits 1387, votants 178; M. Glorieux-Flament, 176 voix, élu; blancs et nuls, 2.

Au premier tour, le nombre des votants avait été de 205 et M. Glorieux-Flament avait eu 203 voix.

Les grands travaux. — Après cinq longues années d'interminables formalités, on serait sur le point d'arriver au but. Un des principaux intéressés, en position d'être bien renseigné, nous a en effet assuré qu'il va être procédé sans retard à la composition du jury, et que les jugements d'expropriation commenceront à partir du 15 février.

Il n'y a donc plus qu'à prendre patience.

Chronique religieuse. — Dimanche soir a eu lieu, en l'église Notre-Dame un salut en l'honneur de Saint-Roch, qu'on invoque en temps d'épidémie. Les reliques du saint seront exposées toute la semaine et un salut sera chanté chaque soir à huit heures.

Mercredi 27 janvier, fête de Saint-Jean Chrysostôme, Messe en l'église Notre-Dame, à huit heures, pour les membres vivants et défunts de l'œuvre des Ecoles d'Orient.

Dimanche 31 janvier, dans la même église et à la Grand'Messe. Sermon en faveur de l'œuvre, par M. l'abbé Masquelier, Pèlerin de Jérusalem.

Un accident à la gare. — Dimanche matin, un homme d'équipe de la gare, M. Dupuis, a eu le poignet gauche fracturé en accrochant des wagons.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Fichaux.

Les fraudes d'Halluin. — Le chiffre des marchandises qui avaient été en fraude par M. Janssens, et achetées par M. Mahieu-Deherripon, s'élevait à 40.000 francs environ. Conformément au procès-verbal de l'administration des douanes, la famille de M. Mahieu a réglé vendredi les droits afférents à ces marchandises et qui s'élèvent à 5,966 fr. 20 c.

Après l'encaissement de cette somme, la douane a donné à la famille Mahieu main-levée de la saisie opérée sur les marchandises qui avaient été transportées, comme caution des magasins du défunt à Halluin dans les entrepôts de la douane à Lille.

Le désespéré de samedi. — Florimond Lowis, dont nous avons relaté l'étrange suicide dans notre précédent numéro, ne travaillait pas en fabrique, mais était